



Centre Nautique  
de l'Arrée

## AVIS DE COURSE TYPE VOILE LEGERE 2021-2024



### Critérium de bassin Voile Baie de Morlaix 13 novembre 2021

Lieu : Lac du Drenec – Monts d'Arrée  
Autorité organisatrice : Centre Nautique de l'Arrée  
Grade : 5B

**Préambule** La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

*En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions de l'avis de course sans préavis.*

*Les moyens digitaux en ligne sur le site du club : [www.cn-arree.org](http://www.cn-arree.org) menu « Régates » seront utilisés comme « Tableau Officiel ». Il n'y aura pas d'affichage physique. Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1.a.*

## 1. REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles telles que définies dans Les Règles d'Introduction à la Régate 2021-2024

## 2. INSTRUCTIONS DE COURSES (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles en **version électronique** à l'adresse suivante <https://bit.ly/3BGQAz6>

## 3. COMMUNICATION

**3.1** Le **tableau officiel d'information en ligne** est consultable à l'adresse :  
<https://bit.ly/3BGQAz6>

**3.2 [DP]** A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.

Dans le contexte inédit « COVID 19 », le Comité d'Organisation pourra annuler l'épreuve.

### 4.1 Prise en compte du Risque Covid19 :

En s'inscrivant à **Critérium de bassin Voile Baie de Morlaix** tout concurrent atteste avoir connaissance du risque Covid-19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte.

Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- o que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,
- o que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la régate.

4.2 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes :

- Optimist Ecole - Débutant 1ère année
- Optimist Ecole (D3 en Polyéthylène)
- Windsurf - Débutant 1ère année <= 5.5 m<sup>2</sup>
- Windsurf - Débutant 1ère année > 5.5 m<sup>2</sup>
- Windsurf <= 5.5 m<sup>2</sup>
- Windsurf > 5.5 m<sup>2</sup>

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une **Licence Club FFVoile** :

- 4.3.1.1 Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- 4.3.1.2 Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

4.3.2 Pour chaque membre de l'équipage **ne possédant pas une licence Club FFVoile « Compétition »** :

- 4.3.2.1 la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an. Ils devront au plus tard le 13/11/2021 à 11h30 présenter leur certificat médical

4.3.3 Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :

- 4.3.3.1 un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- 4.3.3.2 un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- 4.3.3.3 un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

4.3.4 **Un « pass sanitaire » valide devra être présenté à l'arrivée sur le site de la compétition par les catégories de personnes ci-dessous, âgées de 12 ans et plus :**

- 4.3.4.1 Les concurrents
- 4.3.4.2 Les accompagnateurs (au sens de la définition de l'Accompagnateur dans les RCV 2021-2024)
- 4.3.4.3 Toute personne qui souhaite entrer sur le site durant la compétition ou dont la présence est nécessaire sur le site durant la compétition (organisateurs, arbitres, représentants des classes..).

Ce **Pass sanitaire** se présente sous les formes suivantes :

L'attestation d'un schéma vaccinal complet (plus 7 jours après la dernière injection) – Certificat COVID EUROPE ou équivalent.

Ou

Le résultat d'un test antigénique de moins de 72 heures, négatif,

Ou

Le résultat d'un test RT-PCR de moins de 72 heures, négatif,

Ou

Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

4.3.5 Seules les personnes ayant satisfait à l'obligation de présentation d'un **Pass Sanitaire** et les personnes de moins de 12 ans recevront un laissez-passer individuel à conserver et à présenter à chaque entrée sur le site de la compétition.

Pour plus d'information sur le « pass sanitaire » consulter :

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>
- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

Les bateaux doivent, **pour chaque personne à bord du bateau, s'inscrire en ligne** sur : <https://bit.ly/3BGQAz6>

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5. DROIT A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaire	8 €

## 6. PUBLICITÉ

6.1 [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

6.2 L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing

## 7. PROGRAMME

7.1 Confirmation des inscriptions en ligne ou par mail, les justificatifs peuvent être envoyés par mail à : [contact@cn-arree.org](mailto:contact@cn-arree.org)

7.2 Briefing : 11h00

7.3 Jour de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
13/11/2021	12h	Toutes classes

7.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h

## 8. LIEU

8.1 L'annexe ZONE DE COURSE fournit le plan du lieu de l'épreuve et de la zone de course

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours seront de type construits adaptés au niveau des participants et aux conditions météo

## 10. CLASSEMENT

10.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition

10.2 Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

10.3 Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course

## 11. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

L'utilisation des bateaux de sécurités est réglementée par arrêté préfectoral. La navigation de tout autre support à voile non inscrit à la régata est interdite. Seuls les bateaux ayant reçu une confirmation écrite par mail sont autorisés à naviguer sur le plan d'eau. Si vous souhaitez apporter le vôtre, envoyez votre demande par mail à : [contact@cn-arree.org](mailto:contact@cn-arree.org) (possibilité de prêt de kayaks limité à 1 par club).

## 12. PROTECTION DES DONNÉES

12.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

12.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

### 13. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

### 14. PRIX

Des prix seront distribués en conformité au règlement sportif de Voile Baie de Morlaix

### 15. INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations contactez-nous par mail à [contact@cn-arree.org](mailto:contact@cn-arree.org)





Régate CN Arrée 13/11/21

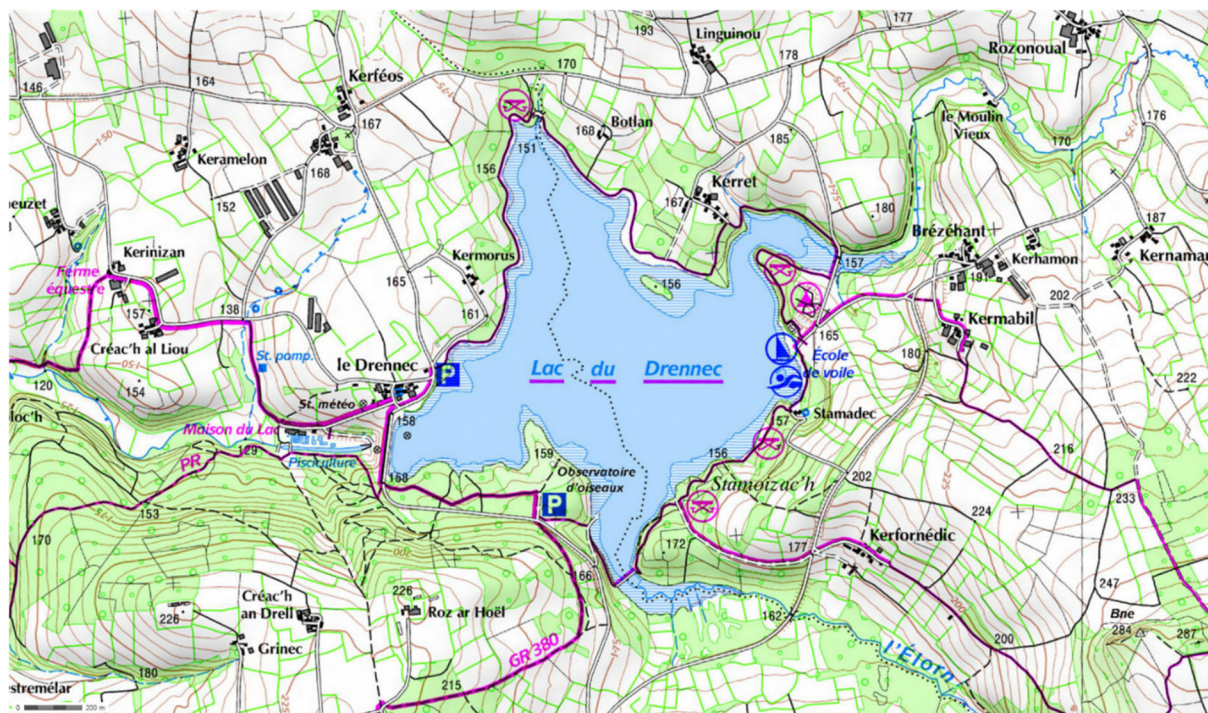
Groupe WhatsApp

Scannez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

<https://chat.whatsapp.com/GZh8S1sfworHxvjEslq0o5>

## ANNEXE ZONE DE COURSE

### Lac du Drennec – Monts d'Arrée



Centre Nautique de l'Arrée  
Croas Pen An Neac'h  
Lac du Drennec - Monts d'Arrée  
29450 COMMANA  
02 98 78 92 91

**Coordonnées GPS : 48.393222, -3.999722**